

Parents, Professionnels...

Quand un enfant ou un adolescent présente des troubles du neurodéveloppement, Neurodev accompagne et coordonne son parcours

UN NUMÉRO UNIQUE  03 20 97 97 91

Créée en 2007, la Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination (PRERAC) NeurodeV est administrée par :

- le Pr Sylvie NGUYEN, Chef de Service de la neuropédiatrie du CHU de Lille (administratrice)
 - le Pr Patrick BERQUIN Chef de Service de la neuropédiatrie du CHU d'Amiens (administrateur-adjoint)
- La Plateforme d'Expertise sur les troubles du neurodéveloppement intervient sur l'ensemble de la région Hauts-de-France et s'appuie sur une équipe de coordination régionale composée en partie de 19 coordinatrices locales réparties sur 32 territoires



Qu'est-ce que NeurodeV ?

NeurodeV est un GCSMS financé par l'Agence Régionale de Santé. La plateforme facilite la démarche diagnostique des enfants et des adolescents qui présentent des troubles du neurodéveloppement en fluidifiant le parcours de soins et en créant des synergies entre les professionnels de santé et les acteurs de l'accompagnement.

- Elle intervient dans le domaine **des troubles du neurodéveloppement rendus complexes** par la présence simultanée d'une multitude de facteurs, médicaux, psychosociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques qui sont susceptibles de perturber ou de remettre en cause la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent, voire d'aggraver son état de santé et/ou d'entraîner un handicap.
- Elle intervient en appui aux professionnels et structures de 1ère et 2ème ligne, aux PCO, en apportant des ressources expertes en neuropédiatrie et neuropsychologie.
- Elle intervient en subsidiarité des DAC sur la thématique des troubles du neurodéveloppement pour aider les familles à identifier les ressources qu'elles peuvent solliciter.

Comment contacter NeurodeV ?



UN NUMÉRO UNIQUE



03 20 97 97 91

Une Plateforme Régionale d'Expertise sur les troubles du neurodéveloppement pour qui ?

→ Les familles mais aussi les professionnels

Que se passe-t-il quand on compose le numéro de téléphone unique 03.20.97.97.91 ?

→ L'appel du parent est réceptionné par la secrétaire.

→ Après avoir évalué la demande de la famille, l'enfant est soit orienté vers les professionnels de 1^{ère} ligne sur la zone de proximité, soit adressé à la [coordinatrice locale de secteur](#) – une réorientation vers la PCO est prévue selon l'âge de l'enfant.

Les missions de la coordinatrice locale :

- Faciliter la démarche diagnostique et améliorer le parcours de santé de l'enfant /de l'adolescent en prenant en compte ses besoins spécifiques et ses attentes, ainsi que celles de sa famille.
 - Travailler en transversalité avec les professionnels de 1^{ère} et de 2^{ème} ligne mais également avec les professionnels de 3^{ème} ligne d'expertise pour que l'enfant soit pris en charge, de façon appropriée et le plus rapidement possible (la neuropédiatrie, le CRDTA, CRTLA, CRA NPDC et CRA Picardie, CRÉER, CRMR...)
- en renforçant la coordination entre les acteurs de la zone.

Les neuropsychologues positionnées au sein de différents CHG de la région, contribuent à ce maillage territorial, en lien avec la coordinatrice locale - ce qui permet de garantir la fluidité du parcours de soin grâce aux bilans effectués.

→ Les coordinatrices locales ont la possibilité de passer les dossiers des enfants en **Réunions de Concertation Pluridisciplinaire** pour les situations les plus complexes

- Ces RCP ont lieu une fois par mois.
- Cette RCP se fait en présence de la neuropédiatre, d'une neuropsychologue et de la coordinatrice régionale ainsi que la coordinatrice locale qui a accompagné la situation.
- C'est un avis sur dossier avec l'ensemble des éléments et des informations recueillies par le coordinateur.
- Cette RCP posera un regard pluridisciplinaire sur la problématique de l'enfant/du jeune.
- Un diagnostic pourra être posé grâce aux éléments récupérés.
- De fait, un avis permettra de connaître les suites à donner : bilans complémentaires à effectuer, aménagements ou suivis à mettre en place, demande de Cs spécialisée etc.
- La famille reçoit un compte-rendu médical ainsi que l'ensemble des partenaires identifiés pour la continuité du parcours de soins et/ou du parcours scolaire.

Animation territoriale grâce à l'organisation de CSL

NeurodeV réunit les acteurs de la santé, de la petite enfance, les élus locaux, les directions du médico-social, les professionnels libéraux, de l'Education Nationale ainsi que les associations de familles sur chaque territoire de la région Hauts-de-France.

Ces "rencontres" (les Comités de Suivi Locaux ou CSL) se présentent sous la forme de réunions d'informations thématiques spécifiques.

Un personnel de direction du médico-social assure la fonction d'animateur de zone et anime le réseau local avec la Direction NeurodeV, en lien avec le coordinateur régional et le coordinateur local.

NEURODEV c'est aussi :

INFORMER
SENSIBILISER
FORMER

sur les troubles du neurodéveloppement

- Un organisme de formation agréé DataDock, FIFPL, DPC et Qualiopi
- De la formation sur mesure pour les professionnels de santé, libéraux, les établissements et services médico-sociaux (en présentiel/en intra-muros)
- Une plateforme en ligne de capsules vidéo sur les troubles du neurodéveloppement et d'autres troubles neurologiques à destination des professionnels et du grand public
- Un diagnostic de territoire sur les TND à l'échelle régionale sera amorcé en 2023

www.neurodev.fr

Merci pour votre attention !

Isabelle LETOMBE
iletombe@neurodev.fr

Neurodev Hauts-de-France
Centre Paul Boulanger
1, boulevard du Pr Jules Leclercq
59000 Lille
Tel : 03.20.97.97.91

www.neurodev.fr

